L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 6 DECEMBRE 1872. 46me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI MATIN, 6 DECEMBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Stern Bros., au No. 16 de la rue de Chartres, bottes, souliers et brodequins.

Par Hoffman, Marks & Co., à leur salle d'encan, au No 38 de la rue de Chartres — Articles de fantaisie, "notions", jouets, tableaux à l'huile et chromos.

Par O. Valeton, aux Nos 55 et 57 de la rue des Magasins—raisins, limons, raisins verts et oranges.

Vente de raisins, figues, huile, &c.—Mr O. Valeton, encanteur, vendra aujourd'hui vendredi, 6 décembre à 11 heures du matin, rue des Magasins Nos 55 et 57, des raisins, des figues, du piment, de l'huile d'olive, des sardines, etc., le tout par le steamer Cordova, de Malaga. Voyez l'annonce.

SPECTACLES.

Vendredi, 6 Décembre 1872.

ACADÉMIE.—Bénéfice de Frank Mayo.
VARIÉTÉS.—Only a Jew.
ST CHARLES.—Sam.

La Législature.

PROCLAMATION DU GOUVERNEUR.

La Législature se réunit lundi prochain, 9 décembre, et bien que la Constitution dise que chaque Chambre sera seule juge des titres de ses membres, il est nécessaire qu'une autorité exécutive constate le résultat apparent des élections.

La mise en vigueur de la nouvelle loi électorale de 1872 donne à un Bureau de cinq commissaires nommés par le Sénat, le droit de récapituler les retours d'élection et de proclamer le résultat. Or, le Sénat n'étant pas encore en session, les places des cinq commissaires se trouvaient vacantes et le gouverneur, en vertu du pouvoir que la loi lui confère de pourvoir aux vacances, a désigné, pour composer le bureau, MM. P. S. Wiltz, Gabriel de Fériet, Thos. Isabelle, J. A. Taylor, et J. E. Austin.

Les cinq commissaires ont fait les retours des élections relatives à la Législature, et le tableau de ces retours est suivi de la liste des élus. Comme la loi charge le Secrétaire d'Etat de transmettre au Secrétaire du Sénat et au Greffier de la Chambre la liste des législateurs élus, c'est M. Jack Wharton, qui a rempli cette mission.

Nos confrères du *Picayune* et du *Times* ont publié hier la proclamation du Gouverneur suivie du tableau des retours, de la déclaration des membres du Bureau, et de l'attestation du Secrétaire d'Etat.

Comme les chiffres des votes donnés aux divers candidats diffèrent peu de ceux que nous avons déjà publiés, et comme ils n'ont guère qu'un intérêt rétrospectif, nous nous abstenons de les publier et nous ne reproduisons que la liste officielle des sénateurs et des représentants élus.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.

1er District—E. Booth.
2me District—A. Voorhies.
3me District—A. J. Lewis.
4me District—B. F. Jones.
6me District—T. B. Stamps.
8me District—D. S. Cage.
9me District—R. C. White.
10me District—T. C. Anderson.
11me District—J. M. Thompson.
12me District—B. S. Weber.
13me District—A. S. Herron.
16me District—Robert Worrell.
18me District—O. H. Brewster.
19me District—E. M. Graham.
20me District—J. W. McDonald.
21me District—A. H. Leonard.
22me District—C. J. C. Puckett.
23me District—James G. White.
24me District—J. F. Kelly.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

1er District Représentatif, J. J. Mellon et James Tinony; 2me District Représentatif J. A. Shakspeare, J. A. Rice et J. J. Finney; 3me District Représentatif, E. H. McCaleb, Charles Montaldo, W. B. Barrett et W. L. Stanford; 4me District Représentatif, T. B. Blanchard et F. C. Zacharie; 5me District Représentatif, F. Fuselier et V. O. King; 6me District Représentatif, A. Gaudel; 7me District Représentatif, L. S. Rodriguez et John Barrow; 8me District Représentatif, John Delaney; 9me District Représentatif, Wm. Stevens et W. C. Kinsella; 10me District Représentatif, C. Kunnell, J. B. Eustis et J. McConnell; five droite, A. J. Dumont; 12me, 13me et 14me Wards, E. L. Bowers et E. Rivière; Ascension, P. Landry et C. N. Lewis; Assomption, E. B. Cox et Numa Vives; Avoyelles, T. J. Edwards et W. K. Johnson; Est Bâton-Rouge, T. L. Mills, T. Bynum et J. S. Gardere; Ouest Bâton-Rouge, J. L. Lobdell; Bienville, W. S. Cockerham; Bossier, W. H. Scanlan et L. P. Sandridge; Caddo, J. C. Moncure, Geo. L. Smith et J. Sella Martin; Calcasieu, W. H. Kirkman; Caldwell, Thos. J. Humble; Cameron, Paul Jones; Carroll, Geo. C. Bonham et Cato Sartain; Catahoula, Allen J. Davis; Claiborne, W. F. Moreland et Thos. Price; Concordia, David Young et George Washington; De Soto, J. P. Elam et A. F. Stephenson; Est-Feliciana, John Gair et Jas. Laws; Ouest-Feliciana, James W. Armstead; Franklin, F. W. Norris; Grant, J. H. Hadnot; Iberia, L. A. Snaer; Jackson, J. R. Cavanaugh; Jefferson, E. A. Hubin, Wm. Kern et C. W. Lowell; Lafayette, J. D. Trahan; Lafourche, John S. Billiu et O. Harang; Livingston, T. G. Davidson; Madison, James R. McDowell; Morehouse, C. C. Davenport; Natchitoches, E. L. Pierson et W. A. Ponder; Ouachita, W. F. Southard et D. Hill; Plaquemines, H. Mahoney; Pointe-Coupée, J. P. Harris et L. B. Claiborne; Rapides, L. Texada, John J. Swan et J. G. P. Hood; Rivière-Rouge, E. W. Dewees; Richland, H. F. Vickers; Sabine, J. F. Smith; St-Bernard, R. V. Ducros; St-Charles, M. Hahn; St-Hélène, D. K. Gorman; St-Jean-Baptiste, Henry Demas; St Landry, Benj. R. Gantt, J. F. Little et L. D. Prescott; St-Martin, V. Rochon et L. A. Martinet; Ste Marie, James Costello et M. J. Foster; Tangipahoa, J. G. Tate; Tensas, J. R. Stewart et J. S. Mathews; Union, S. J. Booles; Vermillion, P. Fontelieu; Vernon, J. R. Smart; Washington, A. C. Bickham; Webster, J. P. Schultz; Winn, Wm A. Strong.

Les membres du Bureau de retours déclarent que n'ayant pas de retours des paroisses St-Tammany et Terrebonne, et seulement des retours insuffisants, non réguliers et illégaux des paroisses Iberville et St-Jacques, ils ne prennent pas la responsabilité de déclarer le résultat de l'élection des Représentants dans ces paroisses. Ils déclarent, en outre, que les retours sont si incomplets pour les districts sénatoriaux composés des paroisses Ouest-Bâton-Rouge, Iberville, St-Martin, Iberie, Carroll, Madison, Morehouse et Richland qu'ils ne sont pas en état de déclarer avec exactitude les retours de l'élection dans ces districts et qu'en conséquence ils renvoient les retours au Sénat pour qu'il détermine les résultats.

Ces documents portent la date du 4 décembre 1872.

La composition de la Législature, telle qu'elle résulte des retours qui précèdent, donne au parti de la fusion une majorité de deux ou de trois au Sénat et une majorité de vingt-cinq à la Chambre. Il y aura, sans aucun doute, bien des siéges contestés et peut-être verrons-nous ici comme dans l'Alabama deux législatures se réunir le même jour.

Les retours pour le Gouverneur et le Lieutenant-Gouverneur doivent être envoyés cachetés par l'enregistreur en chef de chaque paroisse au Secrétaire d'Etat qui les transmet au Président de la Chambre des Représentants le second jour de la session. Les membres de la législature se réunissent dans la salle des séances de la Chambre, comptent les votes et proclament le résultat.

Le nouveau gouverneur n'entre en fonctions que le second lundi de janvier.

Or, si nous avons, par hasard, deux législatures, il se peut que nous ayons aussi deux gouverneurs déclarés élus et l'imbroglio pourrait bien se compliquer au lieu de se débrouiller, à moins que le peuple de la Nouvelle-Orléans, impatienté, ne se décide à en finir avec les gens qui cherchent à perpétuer ici l'anarchie et la ruine et ne balaie la pseudo-législature et ses adhérents. Nous verrons bien.

☞ Jos. B. Hubbard a en magasin, coin Remparts et Perdido, au plus bas prix de la ville, les meilleurs lits à sommier qui aient jamais été inventés à la Nouvelle-Orléans.

L'Assemblée Nationale de France.

Nos dépêches télégraphiques, publiées dans la quatrième page de l'*Abeille*, contiennent des nouvelles du plus haut intérêt. Sur 30 membres qui composent le comité dont M. Dufaure, ministre de Thiers, avait demandé la formation, 19 ont été élus par la droite de l'Assemblée et 11 seulement par la gauche.

A la suite de cette dépêche, on en trouvera une autre, adressée de Londres au *World* de New-York, qui représente comme imminent un conflit armé entre les divers partis.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* s'occupe des affaires municipales; il expose les difficultés que rencontre la nouvelle administration et conclut en faveur du prompt paiement des taxes. Le budget ne laisse à la nouvelle administration que $650,000 pour les dépenses courantes de l'année. Mais il nous semble qu'il y a lieu de réviser les dettes contractées depuis trois ans, d'annuler les contrats de drainage et autres et de réduire ainsi de beaucoup l'intérêt à payer. Ne peut-on aussi appliquer aux besoins de la ville les fonds du parc ?

Le *Picayune* publie une longue lettre de l'auditeur Graham en réponse au *National Republican*. M. Graham justifie sa conduite au moyen de consultations à lui données par l'avocat-général, mais il confesse que les dépenses d'enregistrement et d'élection jusqu'au 1er courant se sont élevées à $199,488 23, — c'est raide et les comptes doivent être vérifiés.

Le *Times* justifie par des citations de lois et des précédents la proclamation par laquelle le gouverneur déclare les résultats de l'élection, proclamation dont nous parlons ailleurs. Il répond aux insinuations contre la presse contenues dans la plaidoirie de M. Wm Hunt devant la Cour des Etats-Unis, et il fait observer que la presse ne reçoit pas d'honoraires pour exprimer ses opinions.

Le *Times* signale les symptômes qui indiquent que le gouvernement de Grant songe à centraliser le pouvoir d'une façon sérieuse. La consolidation du service civil et militaire, l'absorption des télégraphes et des chemins de fer et quelques autres mesures du même genre seront les préludes de la grande œuvre, et, pour empêcher l'esprit public de s'appesantir sur ces changements intérieurs, on renouvellera l'agitation de la destinée manifeste et on en fera l'application par quelques annexions volontaires ou forcées. Des journaux qui ont toujours été opposés à la doctrine Monroe, comme le *North American and U. S. Gazette*, de Philadelphie, prêchent aujourd'hui l'acquisition de toutes les Antilles, des îles des Navigateurs dans le Pacifique, de la Colombie anglaise et d'un morceau du Mexique. Selon le *Times*, un plan aussi vaste ne serait pas développé par les journaux, s'il n'était inspiré ou appuyé par le gouvernement. Cependant, comme le message n'en dit rien, il faut attendre.

Le *Republican* s'extasie sur la plaidoirie de Wm H Hunt devant la Cour des Etats-Unis; nous remarquons dans son article le passage suivant :

M. W. H. Hunt a insisté avec force et effet sur les nombreuses usurpations qui ont été perpétrées par le gouverneur Warmoth contre le peuple de cet Etat, et il a fait appel au pouvoir judiciaire du gouvernement fédéral pour qu'il s'interpose et sauve le peuple de la continuation de ces usurpations flagrantes.

En vérité! Voilà quatre ans que duraient ces torts et ces usurpations reprochés à Warmoth et le gouvernement fédéral laissait faire, et, parce que Warmoth, venant à résipiscence, s'est décidé à abandonner le parti radical et à permettre au peuple de la Louisiane, de décider librement de ses destinées dans l'élection du 4 novembre, il faut que le gouvernement fédéral s'interpose. C'est se moquer de la justice et du bon sens que de soutenir de pareilles doctrines, et le journal qui les approuve oublie qu'il a été, pendant quatre ans, l'organe servile du gouverneur et qu'il a justifié ces usurpations et ces torts qui n'ont pu être commis que grâce à l'appui des baïonnettes fédérales.

Le *Republican* s'occupe toujours de prétendues fraudes électorales qui auraient été commises dans l'Etat et de l'imbroglio pendant devant les Cours.

Le *National Republican* renchérit d'éloges sur son homonyme à propos de la plaidoirie de Wm H. Hunt, puis il brûle de l'encens en l'honneur du juge Durell, de M. Beckwith et de M. Billings. Ce journal nous apprend que "le Président se propose, sans aucun doute, de faire tout ce qu'il pourra pour rendre le Sud national et amener les jeunes hommes de cette section dans les rangs du parti républicain et progressif." Voilà, assurément, une nouvelle fonction présidentielle qui ne se trouve pas dans la nomenclature que la Constitution donne des droits et des devoirs du Président! On apprend tous les jours quelque chose. Mais voit-on le Président descendant au rôle de recruteur d'un parti! O Tempora, ô mores!

MORT DE M. F. W. SEYMOUR.—Parmi les morts récentes qui laissent dans la communauté une douloureuse impression, nous devons mentionner celle de M. F. W. Seymour, membre de la maison Bostick & Seymour. Cet estimable citoyen, bien qu'âgé seulement de 38 ans, était déjà considéré comme un de nos hommes d'affaires les plus entreprenants. Il n'est pas un seul projet tendant au développement des ressources de notre ville et de notre Etat, qu'il n'ait appuyé de son concours et de son influence. Les qualités de son caractère et ses sentiments généreux lui avaient fait de nombreux amis qui partageront les regrets que sa mort prématurée inspire à sa famille. Son enterrement qui a eu lieu hier à quatre heures avait attiré un grand concours d'amis et de connaissances du défunt.

☞ Nous prenons plaisir à appeler l'attention de nos lecteurs sur l'annonce des HOME STOMACH BITTERS. La valeur réelle de ces amers jointe à leurs propriétés médicinales bien connues rendent superflue de notre part, toute recommandation au public. Qu'on en fasse seulement l'essai, et si l'on a quelque doute sur leur composition ou leur efficacité, qu'on les soumette à l'examen du médecin de la famille. *Les Home Stomach Bitters* ne craignent pas l'analyse.

ABONDANCE D'ARGENT EN FRANCE.—Nous trouvons dans le *Rappel* quelques renseignements sur l'état de la souscription à l'emprunt à la date la plus récente. Depuis la clôture de la souscription jusqu'aujourd'hui, le Trésor a reçu 1,750 millions sur l'emprunt, c'est-à-dire que les libérations anticipées s'élèvent à la somme énorme de 890 millions. Le premier versement de garantie s'élevait, en effet, à 580 millions; il y a eu en outre, depuis, deux versements mensuels de 140 millions chacun, effectués le 21 septembre et le 11 octobre.

Sur ces 1,750 millions, le gouvernement a payé à l'Allemagne, à la date du 10 septembre, un demi-milliard en échange de l'évacuation de la Marne et de la Haute-Marne.

En outre, 300 millions ont été payés: 100 dans le courant d'octobre, 200 dans la semaine qui vient de s'écouler.

D'ici à la fin de l'année, le gouvernement aura payé les 200 millions restant pour compléter le milliard.

—On écrit de Cassel à l'*Indépendance Belge*, le 4 novembre :

"Le train de voyageurs partant à trois heures de Marbourg a déraillé hier soir, entre cette ville et Liebenau. Le convoi a été précipité du remblai d'une hauteur de 100 pieds. Un grand nombre de wagons ont été complètement broyés, le mécanicien et un chauffeur tués sur le coup; on a relevé jusqu'ici sept morts et trente blessés. On ignore encore la cause du déraillement.

— Les internationalistes espagnols préparent un congrès antiautoritaire, semblable à celui de Saint-Imier. Il aura lieu à Cordoue, l'ancienne capitale des kalifes.

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Demain, samedi, on donnera en matinée, à midi, *le Bourreau des Crânes*, comédie-vaudeville en 3 actes, joué par MM. Schaub, Guillier, Baudy, et Mmes Jolly, Lenaers, Ghersy, et *Madame attend Monsieur*, comédie en un acte.

Demain soir le spectacle se composera de *le Piano de Berthe*, comédie en un acte, *les Vivacités du capitaine Tic*, vaudeville en trois actes, et *le Dépit amoureux*, comédie de Molière en un acte.

On annonce pour dimanche *le Courrier de Lyon*, drame tiré de l'histoire du fameux Lesurques.

THÉATRE DES VARIÉTÉS.—La première représentation du drame intitulé: *Rien qu'un Juif*, dans lequel M. Raymond remplit le rôle de l'Oncle Nathan, a été donnée hier soir à ce théâtre devant une salle comparativement bien garnie. La pièce est intéressante, quoique quelques scènes soient trop chargées.

Rien qu'un Juif encore ce soir.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—*Davy Crockett* continue à faire fureur à ce théâtre, et sera répété pendant toute la semaine. M. Mayo se fait bien venir de plus en plus du public.

THÉATRE ST-CHARLES.—La seconde représentation de *Ticket-of-Leave Man* a eu lieu hier soir devant une salle pauvrement garnie. Les habitués de ce théâtre attendent, avec impatience, la troupe d'Opéra-bouffe qui paraîtra dimanche. Ils commencent à être plus que fatigués des drames à sensation.

MAUX D'YEUX ET D'OREILLE.—Par tous pays, les oculistes sont rares, car il faut qu'ils soient en même temps médecins et chirurgiens. C'est donc une spécialité qui exige des connaissances générales et ce sont les connaissances que possède à un degré éminent le Dr. C. Beard dont l'expérience en outre est considérable et dont les succès ont été si brillants. Le Dr. Beard peut être consulté chaque jour, de 9 heures du matin à 3 heures du soir, à son infirmerie d'Orléans, rue du Canal 142. Le Dr. Beard a en ce moment une belle collection d'yeux artificiels, de Boissonneau.

BUREAUX ET CHAMBRES GARNIES A LOUER.—Madame Adah, rue St-Louis No 103, annonce à louer deux belles pièces au rez-de-chaussée, pouvant convenir pour bureaux pour médecin, architecte ou homme d'affaires, et plusieurs belles chambres garnies. Madame Adah, qui occupait autrefois les numéros 93 et 95 rue St-Louis, occupe maintenant la belle maison à vérandah à deux étages, au No 103 de la même rue, près de la rue Dauphine.

LETTRES DE GRÈCE.

ATHÈNES, 31 octobre.

Si la solution de l'affaire du Laurium tarde encore de quelques semaines, je ne réponds plus de la raison publique. Avis aux aliénistes sans emploi. "Le Laurium" est devenu une maladie de l'esprit grec; de la capitale, la contagion a gagné la province; les campagnes sont sérieusement menacées.

A Athènes les relations sociales sont tout bonnement impossibles. On ne peut plus sortir de chez soi sans se heurter à cette infernale question, mille fois répétée comme une *scie* d'atelier :

—Où en est l'affaire du Laurium ?

Le commissionnaire du coin a en poche dix solutions pour une; les bambins de douze ans vous donneront leur opinion sur la matière; les jeunes filles elles-mêmes feuillettent à leurs moments perdus le mémoire de M. Dellgeorges, et causent, ecvolades et scories, comme elles causent en France dentelles et chiffons.

C'est qu'Athènes n'est pas une ville comme une autre. En dehors de la politique, point de salut, et j'ajouterai: point de conversation possible. Comment en serait-il autrement? .... A Paris, à Carpentras, à Pont-à-Mousson, ou cause du livre à la mode, de la pièce en vogue, du fausset du nouveau ténor, des jambes de la dugazon, que sais-je? La politique a bien de temps à autre son tour de faveur, mais enfin elle n'est pas la ressource unique des désœuvrés.

A Athènes, il n'y a ni livre en vogue, ni pièce à la mode, ni ténor nouveau—et pour cause. Le théâtre attend encore des acteurs pour la saison d'hiver, et, selon toute vraisemblance, les attendra jusqu'au printemps. Il en résulte que le peuple athénien est condamné à tourner à perpétuité, comme un cheval de manége, dans le cercle de la politique. Les cafés sont des clubs, les salons ressemblent aux cafés, avec cette différence que les femmes y tiennent le haut bout de la discussion.

Ce n'est pas qu'en Grèce on dédaigne plus qu'ailleurs les plaisirs de l'intelligence. Tout ce qui charme l'esprit ou l'oreille est sûr ici de conquérir les suffrages. Les Grecs raffolent de musique et de comédie.

Cet été, la compagnie du chemin de fer du Pyrée eut l'idée d'établir, à six kilomètres d'Athènes, sur le bord de la mer, dans un endroit complètement désert, un théâtre français en plein vent. L'entreprise était hasardée; elle réussit à merveille. Chaque soir des trains spéciaux amenaient les spectateurs et les déposaient sur la grève, à la porte même du théâtre. Le billet pris à la station servait de billet d'entrée; la représentation était par-dessus le marché. La compagnie fut plus d'une fois obligée de refuser des voyageurs.

Ce que valait ce théâtre, vous le devinez: le vieux répertoire du Palais-Royal, massacré par des cabotins de province: — comme nouveautés: *le Joueur de flûte* et *Ba-ta-clan*; dans les entr'actes, quelques mauvaises chansons de cafés-concerts, où la morale était aussi maltraitée que la grammaire. Ce cours de littérature française était régulièrement suivi par la société d'Athènes. Les mères tenaient à honneur d'y conduire leurs filles pour les initier aux secrets du beau langage. Les unes et les autres écoutaient religieusement, sans les comprendre, j'imagine, ces polissonneries exotiques et riaient à qui mieux mieux des cascades des acteurs.

Le traité conclu par le directeur de la troupe avec la compagnie du chemin de fer expirant le 31 août, le théâtre d'été fut fermé le 1er septembre. Le public eut le droit de se rabattre sur les cafés-concerts. Athènes possède depuis un an deux établissements de ce genre, installés dans les jardins qui bordent l'Ilissus.

Une demi-douzaine de jeunes filles en robe blanche, rangées en bataille sur une estrade, raclent avec assez d'ensemble un nombre égal de violons ou de guitares. Leur répertoire, peu varié d'ailleurs, consiste principalement en valses et en polkas. Le public, répandu autour des tables, accompagne la musique du cliquetis des verres. Le café se vend deux sous la tasse, mais l'eau claire fait le fond ordinaire des consommations. Les Grecs sont aussi sobres qu'économes.

Les cafés concerts de l'Ilissus faisaient d'assez médiocres affaires, quand un spéculateur intelligent imagina d'installer dans un jardin voisin une troupe à l'italienne et de lui faire chanter, tant bien que mal, de la musique de Verdi. La scène ne par ses dimensions rappelait à peu de chose près le théâtre de Guignol. Le directeur, qui ne reculait devant aucune audace, y installa bravement sa troupe d'opéra. Il alla même jusqu'à produire, un beau soir, trois jeunes filles peu vêtues, que le public ahuri voulut bien prendre pour des danseuses, le nouveau ballet eut un succès.

Les choses allaient à merveille pour le directeur et pour le public depuis un mois et plus, quand une ordonnance de police vint décréter tout à coup la fermeture des cafés-concerts, comme attentatoire à la morale publique" (*sic*). La raison était au moins plaisante. Mais la saison était déjà fort avancée, les soirées devenaient fraîches: l'ordonnance de police fut exécutée sans protestation.

Les amateurs de musique comptaient se rattraper cet hiver. Athènes possède un petit théâtre où l'on joue, suivant l'occasion, le vaudeville, l'opérette, et, au besoin, l'opéra.

Une troupe italienne, qu'on disait passable, était, assurait-on, en pourparlers avec la municipalité. Malheureusement, les ressources à affecter au théâtre sont minces. D'ordinaire, le roi vient en aide à la municipalité, en donnant au directeur de la troupe une subvention de 12,000 drachmes. Mais Sa Majesté, paraît-il, n'estime que le vaudeville et l'opérette.

Ses sympathies musicales ne vont pas au delà du *Brésilien* et de *M. Choufleuri*. Lorsqu'elle sut qu'il s'agissait d'implanter sérieusement dans sa capitale l'opéra italien, elle refusa nettement toute subvention.

Et voilà comment le public athénien est condamné à la politique sans trêve ni merci.

Je m'aperçois que j'ai singulièrement perdu de vue la question du Laurium. J'espère que vous ne vous en plaindrez pas trop.—En somme, les choses sont toujours dans le *statu quo*. Tant que le roi ne sera pas revenu de Corfou, tous les bruits relatifs à un remaniement ministériel seront sans consistance. On ne se gêne pas ici pour dire tout haut que Sa Majesté en prend bien à son aise, et qu'elle s'endort un peu trop complaisamment sur l'oreiller du pouvoir constitutionnel. J'imagine qu'à défaut de raisons plus solides les pluies ne tarderont guère à ramener le roi des Hellènes dans sa bonne ville d'Athènes. Ce jour-là, je crois qu'on peut s'attendre à quelque coup de théâtre.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le Collége Electoral de la Louisiane s'est réuni mercredi à midi au "Mechanics Institute" dans la salle du sénat, sous la présidence de Mr. T. C. Manning. Tous les électeurs étaient présents à l'exception de Mr. A. H. Léonard, représentant du Quatrième District Congressional de l'Etat.

Après avoir attendu ce dernier en vain jusqu'à trois heures et demie de l'après-midi, il a été décidé qu'on le remplacerait par Mr. J. C. Moncure.

Cela étant fait on a procédé immédiatement à l'élection.

Les votes pour le candidat à la présidence ont été laissés en blanc, à cause de la mort de M. Greeley, et le candidat à la vice-présidence, M. B. F. Gratz Brown a été élu à l'unanimité.

Avant de s'ajourner le collége a désigné le général B. B. Simms pour porter à Washington les certificats de l'élection.

Le même jour, une réunion semblable avait également lieu au "Mechanics Institute" dans le salon du lieutenant-gouverneur.

Elle était tenue par le pseudo-collége électoral, composé des candidats radicaux, qui se prétendent élus en vertu de certificats d'élection qui leur ont été fournis par le soi-disant bureau des retours patronné par la Douane.

Il est inutile de dire que ce second collége a voté unanimement pour Grant comme président et pour Wilson comme vice-président.

L. C. Rondanez a été choisi comme messager à Washington.

L'épizootie devient de moins en moins redoutable depuis quelques jours et ne donne plus lieu maintenant à des craintes sérieuses. L'état des chevaux malades s'améliore sensiblement, et plusieurs sont en bonne voie de guérison.

Tout nous permet d'espérer que nous serons bientôt délivrés du fléau; et nous pouvons nous féliciter dès à présent d'avoir eu en réalité beaucoup plus de peur que de mal.

Sauf quelques petits inconvénients, l'épidémie n'aura pas eu des suites graves à la Nouvelle-Orléans, et elle aura duré tout juste assez longtemps pour nous forcer à apprécier davantage l'agrément et l'utilité des chars de ville.

Les vétérinaires ne s'en plaindront pas trop, pas plus que les membres de l'estimable confrérie de Saint-Crépin, car elle aura été une bonne fortune pour les uns et les autres.

On nous assure que la plupart des lignes de chemins de fer urbains reprendront leurs voyages demain, samedi.

Cet excellent M. Dibble ne se tient pas pour battu. L'ex-magistrat décapité se fait des illusions et s'imagine toujours voir reluire derrière lui des baïonnettes fédérales pour le soutenir. Nous remarquons, d'ailleurs, que c'est une monomanie fort commune de nos jours, qui s'est emparée de presque tous les candidats désappointés.

Un peuple est il assez hardi et assez *rebelle* pour oser ne pas élire des hommes de mérite tels que M. Dibble et consorts? vite, des troupes et du canon pour l'écraser et pour lui apprendre à vivre! Ah, si les démocrates pouvaient, quelles révolutions ne verrait-on pas, bon Dieu!

M. Dibble a donc écrit hier au juge Elmore pour lui déclarer, dans les termes les plus précis, qu'il se considérait toujours comme étant le véritable juge de la Huitième Cour de District; qu'il en avait été chassé par la force; mais que tôt ou tard il se ferait réintégrer dans ses fonctions.

N'est-ce pas un fait assez curieux, que l'homme, à qui le Créateur a donné tant de sens différents, manque souvent du plus ordinaire de tous,—*le sens commun!*

On prétend que c'est aujourd'hui que la Cour de Circuit des Etats Unis, présidée par le juge Durell, donnera une décision dans l'importante affaire qui met en jeu les élections de tout l'Etat.

Nous ne pouvons affirmer que la chose est positive, mais elle nous semble probable.

Il y aura donc, sans nul doute, une foule immense ce matin à la Cour de Circuit des Etats-Unis.

Une affaire très curieuse a été portée hier devant la Première Cour de District présidée par le juge Abell.

La partie plaignante était un homme du nom de David Perkins, dont la moralité est plus que douteuse, qui a eu l'audace d'intenter un procès à un certain James Grannar, l'accusant d'avoir tenu des propos injurieux sur son compte.

Voici les détails de cette singulière affaire, sans précédent peut-être dans les annales de la cour criminelle.

Il paraît, d'après le témoignage de M. Grannar, que Perkins a été surpris par lui il y a quelques semaines, dans sa chambre à coucher, vers minuit, dans l'acte de fouiller les poches de ses vêtements laissés sur une chaise, pour y chercher sa bourse, apparemment.—Le voleur pris en flagrant délit, a pris la poudre d'escampette et a réussi à se sauver par une fenêtre, au risque de se rompre cent fois les os.—Il avait été reconnu cependant par M. Grannar, qui a eu la faiblesse ou l'humanité, de ne pas le faire arrêter, et s'est contenté d'en parler à plusieurs de ses amis comme d'un fripon indigne de confiance.

Ses paroles ont été répétées au dit Perkins, qui, furieux de se voir dénoncer, a intenté une action en dommages à celui qu'il avait voulu dévaliser, l'accusant de l'avoir *calomnié* et d'avoir compromis sa réputation.

Le juge, après avoir écouté attentivement les déclarations des deux parties, a statué que par le caractère suspect de Perkins, sa plainte devait être rejetée.

—On nous apprend que certaines ménagères se sont laissé persuader que les volailles qui se débitent aux marchés sont atteintes de la maladie qui sévit sur la race chevaline, et qu'elles s'abstiennent d'employer ces succulents gallinacées à leurs préparations culinaires.

Nous pouvons affirmer qu'il n'existe aucune maladie sur la gent volatile et qu'en s'abstenant de cet article d'alimentation, on s'imposerait une privation bien inutile.

Les volailles qui se débitent aux marchés arrivant toutes des campagnes de la Louisiane ou des fermes de l'Ouest que n'a pas atteintes l'épizootie. Les hôtes ailés de nos basses-cours sont bien sujets à certaines maladies, mais les épidémies qui les déciment parfois n'ont aucune analogie avec la maladie chevaline. N'est-il pas d'ailleurs aisé de voir si la poule vivante qu'on vous offre est malade ou bien portante? Dieu merci, si nos chevaux toussent et éternuent, volailles et poulets se portent à merveille.

TEMPÉRATURE.—5 décembre 1872.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	56	13
12 — M.	67	19
3 P. M.	70	21
6 P. M.	60	16

EXPULSION DES ALLEMANDS DES CERCLES FRANÇAIS.—Un cercle a-t-il le droit d'expulser de son sein un de ses membres parce qu'il est Allemand?

La question est posée en ce moment devant la 1re chambre du tribunal civil de Paris. Voici le fait :

MM. Fuld frères, banquiers à Francfort, résident depuis plusieurs années à Paris; ils font partie, depuis dix ans, du grand cercle du boulevard Montmartre.

Quand, au mois d'août 1871, ils ont voulu payer leur cotisation annuelle, l'administration du cercle les a avisés qu'elle refusait momentanément de recevoir cette cotisation, parce qu'elle était sur le point de prendre une décision relative à leur nationalité.

MM. Fuld ont fait sommation par huissier au cercle d'avoir à encaisser leur cotisation. La commission administrative leur a écrit pour les informer qu'elle les rayait de la liste des membres.

Hier Me Carraby, leur avocat, a demandé au tribunal l'annulation de la délibération de la commission et la réintégration de ses clients comme membre du cercle.

Me Philibert, avocat du cercle, a répondu qu'il existait dans le règlement un article frappant de déchéance tout membre qui porterait devant les tribunaux une contestation survenue entre le cercle et lui. Or ce sont MM. Fuld qui ont commencé les hostilités judiciaires.

Le tribunal a remis le jugement à huitaine.

LA DETTE ESPAGNOLE.—Il est intéressant de préciser quelle sera l'augmentation de la dette espagnole, si les projets du ministre des finances sont approuvés par les Cortès, comme il y a lieu de le croire. Voici ces chiffres :

La dette augmentera de 850 millions de pesetas (francs) effectifs, qui, émis à 50, représentent 833 millions de francs nominaux et 25 millions de francs d'intérêts. En outre, 504 millions nominaux, ayant créés pour représenter le tiers des intérêts qui doivent se payer en consolidé à 30. Ces 504 millions représentent 15 millions de francs d'intérêts par an. Il faut ajouter 150 millions de billets hypothécaires, déduction faite du 25 0/0 pour amortissement, soit 113 millions et demi de francs, qui, à 6 0/0 d'intérêts, représentent 6,750,000 francs d'intérêts annuels.

Par conséquent, les projets Ruiz-Gomes une fois approuvés, les intérêts de la dette espagnole seront augmentés annuellement de 46,750,000 francs.

VICTIMES DE LA DISCIPLINE PRUSSIENNE.—Voici un récit intéressant des mauvais traitements infligés aux soldats allemands par leurs supérieurs. Ces faits, d'ailleurs, sont nous assure-t-on, très fréquents dans l'armée allemande.

Un soldat du 74e régiment d'infanterie revint malade et presque paralytique de la France à Hanovre. Le capitaine et le sergent-major prétendirent qu'il simulait une maladie et le soumirent au traitement suivant: ils le voulurent de grand matin sur la place de Welles et le forcèrent d'y passer toute la journée sans prendre de nourriture, exposé à toutes les intempéries de la saison.

Le soir on le rapporta à la caserne. Des habitants de la rue de Celle, eurent pitié de lui et lui offrirent un peu de nourriture et de boisson; mais cet acte d'humanité ne fit qu'irriter davantage le capitaine, et, pour en rendre le retour impossible, le capitaine fit coucher ce malheureux par terre dans la cour de la caserne, en faisant annoncer que tous ceux de ses camarades qui essaieraient de lui porter un secours quelconque seraient mis aux arrêts.

Cette mesure étant venue à la connaissance des habitants de la rue de Celle, ils la dénoncèrent auprès du commandant supérieur.

La victime fut transportée à l'hôpital. Lorsque ce malheureux fut assez rétabli pour pouvoir marcher à l'aide de béquilles, il entreprit un voyage à Berlin pour transmettre sa plainte à l'empereur.

Il ne fut pas admis auprès de Guillaume, mais il fut reçu en audience par le prince Frédéric-Charles et par le maréchal de Moltke.

L'instruction paraît maintenant terminée, car le capitaine a été condamné à six mois de forteresse.

Le 24 septembre au soir, une recrue s'est pendue dans la même compagnie du même régiment.

Ce malheureux avait constamment les oreilles fendues, à la suite des mauvais traitements que lui infligeait son sous-lieutenant.

RECETTE POUR COMPOSER UNE OUVERTURE.—Le *Times* emprunte à la *Pall Mall Gazette* la lettre suivante, que Rossini aurait adressée à un jeune artiste qui lui demandait quel était l'instant le plus favorable pour composer une ouverture d'opéra.

Cette publication est due à M. de Miranda.

Voici cette réponse :

1o Attendez jusqu'à la veille au soir du jour de la première représentation. Rien n'excite l'inspiration comme la nécessité; la présence d'un copiste qui attend votre travail, et la scie du directeur au désespoir, s'arrachant les cheveux à pleines mains.

De mon temps, en Italie, tous les directeurs étaient chauves à trente ans.

2o J'ai composé l'ouverture d'*Othello* dans une petite chambre du palais Barbaja, où le plus chauve et le plus féroce des directeurs m'avait renfermé par force avec rien autre chose qu'un plat de macaroni, et la menace que je ne pourrais pas quitter la chambre, en vie, tant que je n'aurais pas écrit la dernière note.

3 J'ai écrit l'ouverture de la *Gazza Ladra* le jour de la première représentation, sous le toit de la Scala, où j'ai été mis en prison par le directeur, sous la surveillance de quatre machinistes qui avaient ordre de jeter mon texte par la fenêtre feuille par feuille aux copistes qui l'attendaient en bas pour le transcrire et faute d'envoyer de la musique, ils avaient l'ordre de me jeter moi-même par la fenêtre.

4o Pour le *Barbier*, je fis mieux; je ne composai pas d'ouverture, mais j'en pris une, que je destinais pour un ouvrage très sérieux appelé *Elisabetta*. Le public fut enchanté;

5o J'ai composé l'ouverture du *Comte Ory* en pêchant à la ligne, les pieds dans l'eau, en compagnie de M. Aguado, qui parlait tout le temps finances espagnoles;

6 Celle de *Guillaume Tell* fut écrite dans des circonstances à peu près pareilles;

7 Pour *Moïse*, je ne composai pas du tout d'ouverture, etc.

G. ROSSINI.

Décédé hier, à 10 heures du matin, à l'âge de 65 ans, ANTOINE CHEVILLON, natif de France, Département du Rhône. Les parents et amis des familles Chevillon et Magnon, et de ses gendres, Fabien Rivero, J. M. Salvant et John F. Minot, sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu CE MATIN, à 10 heures. Le convoi mortuaire partira de sa dernière résidence, rue St-Claude, No. 290, entre les rues Ursulines et St-Philippe.

De la part de la Famille.

Décédée, hier matin, à 2 heures, à l'âge de 23 ans, Dame ACHILLE LOMBARD, née Françoise Céleste Languille. Les amis et connaissances des familles Lombard et Languille sont respectueusement priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à 3 1/2 précises. Son corps est exposé au No 672 rue Casacalvo, entre Clouët et Louisa, d'où partira le convoi funèbre.

Les journaux de Matamoros et de Philadelphie sont priés de copier.

ENTREPOT DE TAPIS

17.......CHARTRES.......17

A. Brousseau,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS ET EN DETAIL.

TAPIS—Axminster, Wilton, velours, Bruxelles, tapis, 3 plis, Ingrains, Vénitiens, &c.

TOILES CIRÉES—de toutes largeurs et qualités.

NATTES—blanches, à carreaux et fantaisie.

STORES—opaques et transparents.

Couvertures de tables et de pianos, dessous de lampes.

Devants de cheminées, paillassons, tringles d'escaliers, &c. &c.

ÉTOFFES A RIDEAUX ET A MEUBLES. Brocatelle, Coteline soie et Reps, Terries soie brochée et à raies et laine, Pluche, Satin de laine, Lasting, Oris et imitation de toutes largeurs, Galons de soie, Gimps à rideaux et à meubles, Franges, Coutil à matelas, Rosaces, Embrasses, Tacks, &c.

1 déc—6 PP

G. W. DUNBAR & SON.

SPÉCIALITÉ DE LIQUEURS SUPERFINES, SIROPS ET CONSERVES.

Maison Principale et Laboratoire Aux Nos. 10, 12 et 14 Rue St. Louis.

SUCCURSALE, Au No. 72 de la rue Commune, A la Nouvelle-Orléans.

Les ordres adressés aux GROCERS, aux IMPORTATEURS et aux MARCHANDS de LIQUEURS en général, peuvent être remplis avec des MARCHANDISES PROVENANT DE NOTRE MAISON, aux plus bas prix.

N. B.—Pour la facilité de nos relations avec le Nord, nous tiendrons un STOCK toujours bien assorti de nos produits dans la maison

JOS. RIFFLARD'S SONS, No 46 Vesey Street, à NEW-YORK.

4 nov—1m PP

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées.

ELKIN & CO.,

168............Rue du Canal............168

REÇOIVENT, en ce moment, de nouveaux TAPIS DE BRUXELLES ET VELOURS, STORES et RIDEAUX EN DENTELLE—modèles nouveaux et des derniers genres, TOILES CIRÉES—de 2 à 8 yardes de large, NATTES COCO, &c.

2 nov—1m—Mpo—PP

VIEILLE EAU DE VIE.

Le soussigné, seul agent de la maison J. J. [illegible] & CO., donne avis au commerce et aux [illegible] de bonnes liqueurs qu'il tient toujours [illegible] de cette marque, en demis, quarts et [illegible] qu'il vendra à des prix réduits.

A. G. TRENOULET, [illegible] Rue Vieille-Levée.

1déc—1mm

Hôtel St-Louis

RESTAURANT DE LA ROTONDE.

DÉJEUNERS $1 00, DINERS $1 25. Déjeuner de 6 heures à 10 heures. Dîner de 3 heures à 5 heures du soir.

La fête de l'Immaculée Conception étant l'une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la présidente prie les Dames qui font partie de se rendre à la Cathédrale St Louis à 6 heures, DIMANCHE, 8 du courant.

6 déc—2t

Avis Spécial.—Tous de frère un voyage extra, le steamer HENRY TETE est mobile hier soir et ad cet à ce soir [illegible] SAMEDI SOIR et descendra DIMANCHE, comme d'habitude et à reprendre ses voyages réguliers LUNDI SOIR, à 5 heures. Dans ces intervalles, un commis sera sur la Levée, au pied de la rue Canal, afin de recevoir le fret.

6 déc—2

Bureau de la Compagnie de la Presse à coton de la Levée—Nlle-Orléans, 4 décembre 1872—A une élection qui a eu lieu le 18 novembre dernier, les actionnaires dont les noms suivent, ont été élus: MM. J. C. Denis, W. T. Hepp, H. Gally, D. P. Scheumayer, A. E. Bader, J. A. Lacey, et V. C. G. Claiborne.

A une réunion subséquente des Directeurs, M. J. C. Denis a été réélu président.

J. V. CHABRY, secrétaire.

Banque du Peuple—Nouvelle-Orléans, le 5 Décembre 1872.—Avis est donné aux actionnaires de cette Banque, que l'élection annuelle de neuf Directeurs aura lieu au local de la Banque, le LUNDI, 6 de janvier, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

Par ordre de la Direction.

6 déc—janv6 H. LANDRY, Caissier.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton—Nlle-Orléans, 6 décembre 1872—L'élection annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, le LUNDI, 6 janvier 1873, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, aux bureaux de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.

F. MOSS DE, Secrétaire.

6 déc—1m

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain—Nlle-Orléans, 4 décembre 1872—L'élection annuelle de Directeurs de cette Compagnie aura lieu conformément à la loi, le LUNDI, 6 janvier 1873, de 10 heures du matin à midi et quart, aux bureaux de la Compagnie, No 17 de la rue Baronne.

F. McBRIDE, Secrétaire.

6 déc—1m

Avis—La mort de notre sieur F. W. SEYMOUR n'amènera aucun changement dans la maison. Les affaires se feront comme par le passé.

BOSTICK & SEYMOUR. Nos. 8 et 10 de la rue Front, 10 et 12 de la rue Fulton.

6 déc—1m

Bureau de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans—Nlle-Orléans, 4 décembre 1872—Avis aux actionnaires—L'élection annuelle de Directeurs de cette Compagnie, pour l'année du premier lundi de février prochain, aura lieu, aux bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 6 janvier 1873, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

WM. S. BROWN, Trésorier.

6 déc—1 m—au 6 janv

Maux d'Yeux et Maux d'Oreilles.

Le Dr. C. BEARD, Oculiste.

INFIRMERIE D'ORLEANS, au No 142 de la rue du Canal. Consultations de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

Belle collection d'yeux artificiels de Boissonneau.

6 déc—1m PP

Blanchisseuse.

UNE dame française désire se placer dans une famille comme blanchisseuse. Elle sait très bien blanchir et fin. S'adresser chez Mme Pierre Turberg, teinturière, rue de Chartres No 234. On demande de bonnes recommandations.

6 déc—2t

Bureaux et Chambres garnies à louer.

A LOUER de suite une ou deux belles pièces au rez-de-chaussée, convenables pour bureaux de docteur, architecte, ou homme d'affaires, et plusieurs belles chambres garnies. S'adresser à Mme. ADAH, rue Saint-Louis No 103, entre Bourbon et Dauphine. 6 déc—1m

MEUBLES.

D. Kelham & Co.,

Aux Nos. 28 et 30 de la rue Royale,

VENDENT, en ce moment, tout leur grand stock, qui se compose de meubles de chambre à coucher, meubles de salons et meubles de salle à manger, en bois de rose, acajou et noyer; meubles ordinaires de toutes espèces, au prix coûtant,—pour cause de changement de commerce.

4 déc—3m

Changement de domicile.

J. PIFFAUT a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent faire acheter et réparer leurs pianos, qu'il continue, comme par le passé. Son atelier est rue d'Esplanade No 78, entre Grande Hommes et Craps. [illegible]

Les ordres peuvent être laissés No. 56 rue Royale, coin Conti, au magasin de Variétés.

6 déc—1m

S. L. C.

11—7—7 1m.

LA PLUS HAUTE IMPORTANCE.

3 déc—2t

Bureau du Conseil des Assureurs.

Nlle-Orléans, 4 décembre 1872.

ATTENDU que les nombreuses alarmes qui, depuis quelque temps, appellent les pompiers, indiquent qu'il y a, dans cette ville, des criminels dont l'intention est de détruire les propriétés en y mettant le feu;

Attendu que la sûreté et les intérêts de la communauté exigent que ces criminels soient découverts et punis;

Le Board des Assureurs paiera une récompense de deux mille piastres pour toute renseignements qui feront arrêter et condamner les coupables à la Cour Criminelle de cette ville. Cette récompense ne s'applique pas aux personnes qui sont en prison sous l'accusation d'incendie.

JOHN YOUENES,

5déc—2f PP Pour le Board des Assureurs.

Avis.

LES actionnaires de "SOUTHERN SHOE MANUFACTURING COMPANY de la Nouvelle Orléans" sont priés de se présenter au bureau du soussigné, Président du comité de liquidation de la dite Compagnie, pour prendre connaissance d'affaires qui les concernent.

GABRIEL PASCAL.

Nouvelle-Orléans, le 5 décembre 1872.

5 déc—6t PP

GRAND DEBALLAGE!

Attention!

G. MONIE, No. 54 rue Royale, coin Bienville, a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France (en consignation) une quantité considérable de PARFUMERIES provenant des meilleures maisons de Paris, telles que: Pinaud, Lubin, Du Pierre, etc., etc.

—Aussi—

Peignes, Brosserie, Articles de Toilette, Beau choix de Jumelles de marine et de théâtre. Savon de laitue cuite à $1 la boîte. L'incomparable Poudre de Riz de St. Just. Un lot de Parapluies sans pareils. Messieurs les Coiffeurs trouveront l'assortiment le plus complet de tout ce dont ils peuvent avoir besoin pour leur industrie.

GROS ET DETAIL.

COLD CREAM

RACINE CALIFORNIENNE.

Cette racine a la vertu d'embellir, de donner la fraîcheur et de conserver la femme toujours jeune. Elle a été donnée à MME MONIE par une dame californienne, morte, il y a peu de temps.

7 nov—1 an—D Me V.

Grande Réduction de Prix

—DANS LES—

HABILLEMENTS POUR HOMMES ET POUR ENFANTS.

—CHEZ—

LÉON GODCHAUX,

81 et 83......Rue du Canal......81 et 83

—Et—

Nos 213, 215 et 217, rue Vieille-Levée.

J'AI résolu d'écouler l'immense Stock de Vêtements confectionnés pour la saison d'hiver que j'ai en magasin, à des conditions tellement [illegible] que j'invite le public à venir s'en [illegible] et à profiter d'une occasion qui ne [illegible]

PARDESSUS DEMI-SAISON.

COSTUMES COMPLETS EN TWEED ECOSSAIS.

[illegible]

—Aussi—

Un stock de Parapluies soie, Gingham, Alpaca et Coton. Valises, [illegible]

Les tenants de livres, les bar-keepers et les [illegible] trouveront toujours un choix de [illegible]

LÉON GODCHAUX.

81 et 83, rue du Canal, 213, 215 et 217, rue Vieille-Levée.

1er déc—1m D, Mar, V PP

Tabac de la Havane en feuille.

A VENDRE, aux plus bas prix du marché—150 balles tabac de Vuelta Abajo, nouvelle récolte et qualité supérieure, pour [illegible]

F. MARICH.

Au No. 44 de la rue Gravier, [illegible]

MILLER DIELMANN

PREMIER PRIX ET MÉDAILLE D'OR.

FABRICANTS DE CANDI

—ET—

CONFISEURS EN GROS.

AGENTS DES

VINS et BRANDIES de Californie, de Rochler & Frelinger.

—Et des—

BITTERS IXL du Dr. Henley.

—Dépôt de—

PIECES DE FEU D'ARTIFICE.

Fabricants de

CANDI MEDAILLE,

Et Importateurs

D'ARTICLES DE FANTAISIE

A l'usage des Confiseurs.

BUREAU ET MAGASIN :

50 et 52, rue Nlle-Levée.

2 nov—1aPP

LE SIXIEME ANNIVERSAIRE

—DE—

L'ASSOCIATION

De Bienfaisance Mutuelle du

PELICAN

SERA CÉLÉBRÉ PAR UN

Grand Bal Paré et Masqué,

Le Samedi, 7 Décembre 1872,

— Dans la nouvelle —

SALLE DE LA PARFAITE-UNION,

— Située —

RUE DES REMPARTS,

Entre les rues St-Philippe et Dumaine.

DIRECTEURS:

A. L. Tissot, Elie Lambert, Julien Michel, Numa Lévy, [illegible]

Delphin Bienvenu, Dr Emile Dommerg, [illegible]

[illegible]

On peut se procurer des invitations de dames en s'adressant à l'un des Directeurs ou à MM. A. L. Tissot, 51 rue Bienville; Delphin Bienvenu, pharmacien, coin Dumaine et Tremé; John A. Betat, chez B. Piffet, rue du Canal 187; J. L. Barjac, 170 rue du Camp; V. Vignaud, coin Dumaine et Dorgenoy; F. Schumacher, coin Esplanade et Dauphine; B. Parody, coin Morales et Français; T. Moustier, chez J. Lecler, Royale; J. P. Barthe, coin Dauphine et Bienville; E. Lambert, [illegible]

La Société se réunit tous les dimanches, à 11 heures A. M., dans sa salle, rue St-Louis No 45, le Mercredi et le Vendredi de [illegible], chez Delphin Bienvenu, pharmacien, coin Dumaine et Tremé, pour délivrer les invitations de Dames.

Aucune Dame ne sera admise sans une carte personnelle.

Prix du Billet............................$2 00

14 nov—au 7 déc

Le Collége Commercial de Dolbear.

Au No. 183 de la rue du Canal.

EST ouvert dans la journée, et le soir, pendant toute l'année. Il ne donne pas de vacances. Les élèves peuvent commencer, en tout temps, la tenue des livres, l'écriture, l'arithmétique et les langues. Il y a une classe d'écriture pour les Dames.

4 déc—PP

Demande de cuisinière.

ON demande une bonne CUISINIÈRE ayant de bonnes recommandations. S'adresser au No 52, rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine.

5déc—2t

Avis.

UNE personne parlant bien le français et l'allemand et pouvant fournir d'excellentes recommandations, désire se placer dans une bonne famille comme couturière ou femme de chambre. S'adresser aux Bureaux de l'ABEILLE. 4 déc—3

Solliciteur.

ON a besoin immédiatement d'un bon SOLLICITEUR, actif et intelligent, à qui il sera donné une commission libérale. Inutile de se proposer si l'on n'a pas l'aptitude nécessaire. S'adresser par lettre, à la poste de la Nouvelle-Orléans adressée, "Lock Box G." 14 nov 2P PP

Au Public.

J'AI transféré aujourd'hui, mon Salon de Soda de Mead, de Pâtisserie et de Café, du No. 80 de la rue St. Charles, au-dessous du Masonic Hall, à une nouvelle bâtisse, de l'autre côté de la rue, au No. 76 de la rue St. Charles.

14 nov—1m PP HUGH McCLOSKEY.

CAZAUX & VERGNOLE,

73.......DECATUR STREET.......73

Nlle-Orléans.

A VENDRE—

LIQUEURS de premières qualités françaises et étrangères,
ANISETTE Marie Brizard et Roger,
ANISETTE de Hollande,
ANISETTE de Chauvet fils, Bordeaux,
CURAÇAO double de Hollande,
LIQUEURS de la Grande Chartreuse, Garnier
CREME de Cacao,
CREME de Vanille,
CREME de Noyau,
CREME de Rose,
CREME de Moka,
PARFAIT AMOUR
RASPAIL,
HUILE de Vénus, etc., etc.,

—Aussi—

VIN, de tous les crûs, Rouge et Blanc, en caisses et en barriques,
KIRSCH, ABSINTHE, Edouard Pernod,
VERMOUTH, Noilly Prat,
MUSCAT, do do
CASSIS, do do
HUILE d'Olive, Plagniol,
MADÈRE, PORTO, SHERRY,
FRUITS à l'Eau-de-Vie et au Jus,
SARDINES à l'Huile, CAPRES, OLIVES, PETITS POIS, etc., etc.

N. B.—Tous ces articles sont choisis par nous dans les meilleures maisons d'Europe.

AVIS.—Tous les articles sortant de chez nous seront vendus par les marchands de la ville au prix de fabrique.

3 déc—1m—PP

Propriété de G. VILLARS à vendre—No 1, division Destréhan.

Rive droite du fleuve, à trois arpents et demi du canal Harvey, du côté d'en-bas, 100 pieds face au fleuve, 80 arpents de profondeur. On peut payer la propriété en exploitant le bois.

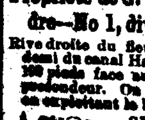

GRANDE MAISON, couverte en ardoises, six appartements et galerie devant et derrière.

Quatre petites maisons dans la cour, de deux appartements chacune avec galerie, cheminée double.

Une autre maison de quatre appartements et une galerie plus en arrière. Double cheminée. Une jolie orangerie: beaucoup d'autres arbres fruitiers. (Pacaniers, &c.)

Paroisse de Jefferson.

Propriété de G. VILLARS à vendre.

UNE propriété acquise du juge Duret, face au chemin de fer des Opelousas, 3 arpents de face sur le fleuve, par une profondeur de soixante arpents, bornée par la ligne du bayou Tortue, et allant en s'ouvrant. Beaucoup de bois et belle cyprière.

Une maison couverte en ardoises, de quatre appartements et galerie; aussi, une autre petite maison de trois appartements avec cheminée.

S'adresser au bureau de l'Abeille.

4déc—6 PP

EPIZOOTIE.

E. MICHAILOVITZ, Chirurgien Vétérinaire,

QUI a eu dix ans d'expérience pratique dans la cavalerie autrichienne, offre ses services aux personnes qui désirent que leurs chevaux soient guéris promptement. Son bureau est au No 188 de la rue de la Commune, près Camp.

3 nov—6t

PAUL E. THEARD,

AVOCAT,

A établi temporairement son Bureau,

Rue Royale, No 21.

3 déc—6t—PP

WM. W. HOWE. S. S. PRENTISS.

HOWE & PRENTISS,

AVOCATS,

Au No. 180 de la rue de la Commune, Bâtisse de la Banque Nationale de la Louisiane,

1er déc—3f Nouvelle-Orléans.

J. A. D'HEMECOURT. Henry CHAURANT

La seule Fabrique

DE

CONFISERIE

AU SUD

Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs d'E. TURPIN (RED STORE)

98 . . . Rue Vieille-Levée . . . 98

La seule Maison Française et la plus Ancienne Fabrique de

CANDI

A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (Médaille avec Fonction au Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGEES, LOZENGES, etc., CHOCOLATS.

Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX.

Agents "DES FEUX D'ARTIFICES" du célèbre H. P. Diehl, TORPEDOES ET FIRE CRACKERS.

H. CHAURANT & Co., RED STORE,

98 ....Rue Vieille-Levée............ 98

CHAMPAGNE

Chs. FARRE

REIMS.

VINS de SILLERY et CABINET, (extra dry.) En grandes et demi bouteilles, reçu par les derniers arrivages, et à vendre par

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE,

Seuls Agents.

Nos. 23 & 25 RUE BIENVILLE.

16déc PP

Grand Déballage de Beaux Meubles

Au coin des rues Dauphine et Conti.

MEUBLES pour chambres à coucher, en bois de rose, acajou et noyer, etc., pour salons, Marie Antoinette, impériale, brocatelle velours en couleurs; pour salle à manger, acajou, chêne et noyer, le tout dans le dernier genre, au magasin de M. P. DEJAN, au coin des rues Dauphine et Quartier.

L'assortiment est magnifique et mérite l'attention des acheteurs, qui seront, du reste, satisfaits pour le prix.

M. Déjan se charge aussi des réparations de meubles et des déménagements aux prix les plus modérés.

H. CLOSTERMANN. Jph BAYLE

CLOSTERMANN

—&—

BAYLE,

IMPORTATEURS DE

Marchandises françaises, anglaises et allemandes.

La maison la plus ancienne à la Nouvelle-Orléans dans le commerce des "Notions" dont elle fait une spécialité.

L'un des associés est constamment en Europe pour y faire des achats, cela donne à la maison des avantages tels qu'elle défie toute concurrence.

20 sept—3m PP

Le Dr. F. H. KNAPP, Dentiste,

Au No 19 de la rue Baronne.

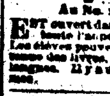

Les dents gâtées sont pour lui l'objet d'une attention particulière. Il a le nouveau gaz liquide perfectionné qui est supérieur au gaz employé jusqu'à ce jour. Comme il est parfaitement pur, il en faut moins pour produire l'insensibilité et il n'en peut résulter aucun mal. Le Dr. Knapp en démontrera les avantages aux chirurgiens et aux personnes qui désirent se faire extraire des dents sans douleur.

20 nov—1 mPP

Association d'Assurances Mutuelles

—DE LA—

Nouvelle-Orléans,

BUREAUX, No 10 PASSAGE DE LA BOURSE.

TROISIÈME ETAT TRIMESTRIEL.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires, pour le troisième trimestre, expiré le 30 septembre 1872.

Primes d'incendie....	$321,451 16	
" de mer........	32,809 46	
" de rivières......	42,601 4[illegible]	$[illegible],4[illegible] 6[illegible]
En moins — primes non expirées........	$165,973 74	
En moins — primes remboursées........	231 44	166,204 18
Montant net des primes..................		$150,297 90
Pertes par l'incendie	3,[illegible] 70	
" sur mer........	11,365 13	
" sur les rivières	328 91	
Réservé pour pertes non réglées........	27,500 00	
	$43,4[illegible] 73	
Réassurance...........	985 24	
Taxes, licences et timbres Int. Rev.	7,135 60	
Dépenses générales	13,453 36	
Reduction (rebate)...	1,541 48	
Profits et pertes......	6,997 52	
	$73,[illegible] 32	
En plus — 3 1/2 pour cent d'intérêt pour le troisième trimestre sur le capital payé.......33,647 44		
En moins : Escompte et intérêts....16,750 96	5,[illegible] 48	$79,[illegible] 21
Bénéfices nets......		$70,[illegible] 69

— ACTIF —

Billets d'actions.....	$ 88,[illegible] 30
En caisse............	104,805 62
Billets et effets à recevoir............	564,733 10
Actions et Bonds.....	122,945 36
Propriétés foncières.	135,994 77
Primes en voie de recouvrement........	7,970 96
Assessment de 50 pr cent sur...134,[illegible] 48	67,149 28
Total	$1,092,[illegible] 35

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nlle-Orléans.

C. CAVAROC, Président.

GEORGE LANAUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 4 octobre 1872.

G. LE GARDEUR, Notaire public.

Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été résolu, conformément à l'Art. VII de la charte, de collecter, de suite, des actionnaires, un assessment de 50 pour cent sur le montant net des primes du troisième trimestre de 1872, sujettes à l'assessment et s'élevant à $134,298 48. Il a été résolu, en outre, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt trimestriel de 3 1/2 pour cent sur le montant du capital payé.

C. CAVAROC, Président.

GEORGE LANAUX, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

C. Cavaroc, S. Cambon,
Chs de Buyter, A. Poindy,
Léon Haas, Jr., J. Egli,
E. F. Mioton, P. S. Wiltz,
W. Agar, L. Quayrouse,
A. Thibaut.

5 oct—3m—PP

GRANDE FABRIQUE

DE

CANDI

DE

NORMAN & REISS,

121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD.

RUE VIEILLE-LEVÉE

NORMAN & REISS. Nos. 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT

Du Candi en gros et en petites boîtes, Toutes espèces de Candis à la crème, Toutes espèces de Candis enveloppés, Candis fins, Candi amer (Horehound), Candi sucré, Candi dur, Pralines, Kisses américaines, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Bonbons, Bonbons fins;

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE.

Toutes sortes de GATEAUX, ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai.

Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que: Boîtes de fantaisie, Cornets de toutes grandeurs, Papillotes de pâte de gomme, Papillotes or et argent, Toutes espèces de raisins, Cerises de toutes grandeurs, Cornets d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc.

Qu'ils vendront au plus bas prix du marché.

RUE VIEILLE-LEVEE:

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.

Fire Works !

ROMAN CANDLES
SKY ROCKETS,
PIN WHEELS,
SCROLL WHEELS,
SAXON WHEELS,
VERTICAL WHEELS,
SERPENTS,
TRIANGLES,
BLUE LIGHT,
FLYING PIGEONS,
TOURBILLONS,
FIRE CRACKERS

PRIZE BOXES.

BON TON, SANTA CLAUS
NOVELTIES,
CASH PRIZE BOX, SHOO FLY,
LITTLE SHOO FLY.

A vendre par

NORMAN & REISS,

Seuls Agents,

Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

1er oct. 1872—1an PP

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 5 DECEMBRE—CLASSE No 290

27	10	66	31	17	23	1	3	58	30	41	35

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sous la direction, dans les salons de la Compagnie.

HOWARD, SIMMONS & Co, Concessionnaires.

Rue St-Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle-Orléans, Louisiane ce 5 Décembre 1872.

H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires.

[illegible]

ASSURANCES.

LOUISIANA EQUITABLE LIFE Insurance Company,

A laquelle l'Etat de la Louisiane a donné une charte.

Bureau au coin des rues Carondelet et Gravier.

LES personnes qui désirent s'assurer sont informées que cette Compagnie émet des polices d'assurance de la vie, sur les plans approuvés, aux prix qu'aucune autre compagnie. Aucune police n'est forfaite. Les pertes sont déterminées et réglées avec promptitude et libéralité.

1 déc—3mPP JAMES H. LOW, Président

La Maternelle,

SOCIÉTÉ DE DOTATIONS, AU PROFIT DE ENFANTS, ET DE PRÉVOYANCE.

169............Rue du Canal............169

Au-dessus des Bureaux de l'Association d'Assurances Mutuelles de la Nouvelle-Orléans.

CETTE société a pour objet de mettre en accumulement d'intérêts les enfants et les personnes majeures, en les réunissant en classes distinctes suivant leur âge.

Pour amples informations, s'adresser aux bureaux de la société.

C. CAVAROC, Président.

AM. LUTTON, Secrétaire.

DIRECTEURS:

C. CAVAROC, S. CAMBON,
C. M. HAAS, J. ALDIGÉ,
E. F. MIOTON, P. S. WILTZ.

1er déc—1m PP

LA

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE,

Au No. 120 de la rue de la Commune,

Partage ses profits, au comptant, avec les personnes qui s'assurent chez elle ou leur accorde la réduction (rebate) régulière du prime, à leur gré.

Elle assure contre les risques d'incendie, de rivière et de mer, et paie ses pertes de mer à la Nouvelle-Orléans, à New-York, à Liverpool, à Londres, au Havre, à Paris ou à Brême, au gré des assurés.

28oct—3mPP

BANQUE NATIONALE MUTUELLE

DE LA

NOUVELLE-ORLÉANS,

FONDÉE LE 2 JANVIER 1872.

Bureau No. 106 rue du Canal

LA SEULE BANQUE QUI ACCORDE AUX DÉPOSANTS UNE PARTICIPATION AUX PROFITS.

Fonds Capital payé............$600,000.
Dépôts Excédant............$1,000,000.

Premier DIVIDENDE SEMESTRIEL déclaré le 29 juin 1872:

6% aux actionnaires.
1½ 0/0 aux déposants.

Bureaux ouverts de 10 heures A. M. à 4 heures P. M.

PAUL FOURCHY, Président.
ALBERT BALDWIN, Vice-Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

DIRECTEURS :

PIERRE MASPERO, JOHN T. HARDIE,
JOHN D. COBB, CHARLES LAFITTE,
ADOLPHE MAYER, ALBERT BALDWIN,
PAUL FOURCHY, P. POURSINE,
ERNEST MILTENBERGER

20 sep—3m PP

DROGUERIE P. CUSACHS

ENCOIGNURE ST-PHILIPPE ET ROYALE.

LES Peintres sont priés d'examiner notre assortiment varié en—

PEINTURES, COULEURS, GOMMES, LAQUES, BRONZES, OR et ARGENT,

HUILES, ESSENCE DE TÉRÉBENTHINE, VERNIS, COLLES.

BROSSES à blanchir, BROSSES à vernir, BROSSES pour peintres, BROSSES pour artistes, Etc., Etc., Etc.

Qualité garantie supérieure selon la règle invariable de notre maison. Prix modérés; les mêmes que ceux de nos meilleurs établissements.

25nov—3m PP